

FORMULAIRE D'EVALUATION

Elaboration d'un guide introductif de la fonction du Délégué départemental :
CRITERE D'EVALUATION

Etape	PROPOSITION TECHNIQUE	Point Maximal	Pourcentage (%)
1. Examen préliminaire	Vérification des documents requis : a) Proposition financière signée b) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée c) CV à jour, diplômes universitaires des membres de la firme et deux références professionnelles de la firme. d) Proposition technique : brève description des raisons pour lesquelles le candidat estime qu'il est apte à fournir la consultation, la méthodologie à utiliser, la description des outils et le calendrier des activités, incluant résultats respectifs.	Non applicable	
2. Evaluation Technique	A. EDUCATION	15 points	70%
	- Diplôme universitaire en administration publique, en finances locales, en sciences économiques, en sciences juridiques ou autres domaines connexes ; Diplôme de Maîtrise et plus 15 points - Diplôme universitaire premier cycle 6 points		
	B. EXPERIENCE GENERALE	10 points	
	Expérience de travail en lien dans la gouvernance administrative - 5 ans ou plus 10 points - 2 à 4 ans 5 points		
	C. EXPERIENCE SPECIFIQUE	10 Points	
	Expériences de formation et/ou d'accompagnement technique aux acteurs locaux ; - 2 expériences ou plus 10 points - Une expérience 5 points		
	2 COMPREHENSION DE LA MISSION & COMPETENCES	35 points	
	- Compréhension des outils et méthodes de l'élaboration du Guide introductif ; 10 points maximum - Adéquation de la méthodologie proposée et la cohérence du chronogramme		

	 10 points maximum - Connaissance de la problématique de fonctionnement des délégations et vice-délégations 10 points maximum - Connaissance du cadre légal et institutionnel de la Délégation départementale 5 points maximum		
	POINT MAXIMAL DE L'EVALUATION TECHNIQUE (100 *70%)	70	
3. Evaluation Financière	PROPOSITION FINANCIERE	30	30%
	CRITERE D'EVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE		
	Le nombre de points maximal sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront des points en proportion selon la formule suivante : $P = \gamma (\mu/z)$ Où : p = Notation de la proposition financière évaluée y = nombre maximal de points attribué à l'offre financière μ = montant de la proposition la plus basse z = montant de la proposition évaluée		